

ITINÉRAIRE CITOYEN

La CÔTE (partie nord)

3 mai 2023

Ville de  Brignais

Thématique	Objet de la demande	Précisions	Localisation exacte	Etat de la demande	Commentaire libre
<b>Cadre de vie et entretien</b>	Déjections canine	Les habitants demandent des distributeurs de poubelles pour déjections canines	Chemin de la cote	en cours	Demande prise en compte par le service cadre de vie pour une borne canine vers la boîte à livres
	Problème de visibilité	La végétation recouvre les miroirs et empêche les automobilistes de voir la circulation avant de s'insérer sur la voie. Des habitants le font eux même	Miroirs au niveau des deux intersections chemin du bois et chemin de la Cote	en cours	Un courrier sera rédigé aux propriétaires des parcelles, pour intervention

Thématique	Objet de la demande	Précisions	Localisation exacte	Etat de la demande	Commentaire
Voirie et stationnement	Passages piétons	Absence totale de passages piétons sur toute la longueur du chemin de la Cote. Des habitants ont, déjà eu peur plusieurs fois pour les enfants. Les assistantes maternelles en particulier	Chemin de la Cote	en cours	un passage piéton sera tracé à hauteur du chemin du Michalon, sur le plateau (nota : en principe il n'est pas obligatoire de tracer les PP sur les plateaux) par la CCVG
	Vitesse véhicule	Vitesse excessive des livreurs chemin du bois. Les habitants soulèvent un réel danger pour les enfants. certain souhaitent la pose d'un ralentisseur.	Chemin du bois (vers le n°5)	demande non satisfaite	
	Vitesse véhicule	Les habitants se demandent si les ralentisseurs ne sont pas trop plats car cela ne freinent pas la plupart des véhicules	chemin de la cote	terminé	Signalement relayé auprès de la CCVG, qui confirme les ralentisseurs sont aux normes
	Vitesse véhicule	les assistantes maternelles n'osent plus se promener chemin de la gerle car des voitures roulent à vive allure sur cette route. l'absence de trottoir rend encore plus difficile la promande avec les enfants. pose d'un ralentisseur ? D'un panneau attention enfants ?	chemin de la Gerle	demande non satisfaite	C'est une voie desservant quelques maisons, le trafics est peu important - pas d'aménagement prévu
	Vitesse véhicule	Les habitants ont soulevé la nécessité d'un ralentisseur ou d'une écluse dans la montée de la Cote ( riverains gênés par le bruit et ont peur pour les enfants et les vélos qui descendent ou montent la rue)	Montée de la cote	demande non satisfaite	Ces travaux ne peuvent pas être réalisés compte de tenu de la configuration de la voie en pente



Thématique	Objet de la demande	Précisions	Localisation exacte	Etat de la demande	Commentaire
Voirie et stationnement	Problème de visibilité	Les places de parking situées sur la droite le long de la route du coq gaulois rendent très difficile la visibilité pour les automobilistes sortant du chemin du champs du Mont. Les habitants souhaiteraient l'installation d'un miroir en face de l'intersection.	intersection chemin du champs du Mont et route du coq gaulois	demande non satisfaite	La pose de miroir est réglementée : elle n'est possible qu'à condition que ce dernier soit associé à une balise de type "Stop"; par ailleurs, l'ensemble du chemin du coq gaulois est en priorité à droite ce qui fait ralentir la vitesse
	Vélo montée de la cote	les automobilistes passent très près des vélos dans la montée de la cote ce qui est dangereux pour les cyclistes. Les habitants s'interrogent sur une potentielle piste cyclable pour assurer la sécurité des cyclistes	Montée de la cote	demande non satisfaite	Il faudrait des travaux très conséquents avec élargissement de la voie pour intégrer un aménagement pour les vélos
	Non respect de la priorité à droite	Danger : les automobilistes respectent peu la priorité à droite. installation d'un panneau priorité à droite à côté de la boîte à livre ?	Intersection chemin du Michalon et montée de la Cote	demande non satisfaite	Des panneaux priorité à droite sont déjà installés (notamment juste à l'entrée de l'agglomération)